

LP

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2017
COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal, légalement convoqué le dix-huit septembre deux mille dix-sept, s'est assemblé le vingt-cinq septembre deux mille dix-sept au lieu habituel de ses séances, salle du conseil à la mairie annexe, sous la présidence de M. Benjamin MORIVAL, maire.

Etaient présents : (19)

M. MORIVAL, maire
M. Gavouyère, M. Lécureuil, Mme Curaudeau, M. Brillaud de Laujardière, M. Brounais, Mme Fourage, M. Goupil, Mme Laussucq, M. Guichard, Mme Breyer-Chiché, M. Pilard, Mme Kuliberda, Mme Plaineau, Mme Guillou, M. Bardou, M. Chauvet, Mme Toucane, M. Labarre

Absents, excusés et représentés : (7)

Mme Mériadec a donné pouvoir à Mme Fourage
Mme Garnier a donné pouvoir à M. Bardou
M. Fleury a donné pouvoir M. Brillaud de Laujardière
Mme Amprou a donné pouvoir à M. Guichard
Mme Falot a donné pouvoir à M. Labarre
M. Boucard a donné pouvoir à M. Chauvet
Mme Bernard a donné pouvoir à Mme Toucane
Mme Curaudeau a donné pouvoir à M. Gavouyère pour le rapport n° 2017-79

Absents : (1)

Mme Paquereau

Secrétaire de séance : Mme Kuliberda

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 juillet 2017

FINANCES – AFFAIRES GENERALES

2017-64/ compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

2017-65/ approbation des conventions de mutualisation et de coopération avec la métropole

2017-66/décision modificative n° 3 du budget primitif 2017

2017-67/ attribution d'une subvention de projet à l'association phot'image pour l'année 2017

2017-68/attribution d'une subvention à l'ADIL

2017-69/avenant à la convention triennale pour le versement d'un fonds de concours par Nantes métropole à la commune du Pellerin

2017-70/RIFSEEP : intégration des nouveaux grades

2017-71/modification du tableau des effectifs : augmentation du temps de travail d'un agent

2017-72/modification du tableau des effectifs : création de postes

2017-73/modification du tableau des effectifs : suppression de postes

CULTURE

2017-74/pôle associatif, artistique et culturel : approbation du projet et demande de subvention à la direction régionale des affaires culturelles

2017-75/consultation d'entreprises pour la réalisation de travaux relatifs à la conception du pôle associatif, artistique et culturel

2017-76/approbation d'une convention entre la commune du Pellerin et l'association « Jazz en Retz » pour le prêt d'une valise « Jazz »

ENFANCE - SCOLARITE

2017-77/demande de dérogation auprès du directeur académique des services de l'éducation académique pour autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire

2017-78/approbation du projet éducatif de territoire 2017-2020

URBANISME

2017-79/projet de cession foncière des parcelles AM 660 et AM 661 –signature d'un compromis de vente

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2017

Le compte rendu est approuvé par 16 voix pour (M. Morival, M. Gavouyère, M. Lécureuil, M. Brillaud de Laujardière, M. Brounais, Mme Laussucq, M. Guichard, Mme Breyer-Chiché, M. Pilard, Mme Kuliberda, Mme Plaineau, Mme Guillou, M. Bardou, M. Chauvet, Mme Toucane, M. Labarre)

8 abstentions détaillées comme suit :

7 absents du jour : Mme Mériadec, Mme Garnier, M. Fleury, Mme Amprou, Mme Falot, Boucard, Mme Bernard

1 absent le 21 juillet 2017 : M. Goupil

2017-64/COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation du conseil municipal.

2017-65/APPROBATION DES CONVENTIONS DE MUTUALISATION ET DE COOPERATION AVEC LA METROPOLE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer les conventions de mutualisation présentées en séance,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

adopté à l'unanimité.

2017-66/DECISION MODIFICATIVE N° 3 DU BUDGET PRIMITIF

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modification n° 3 au budget primitif 2017,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

adopté par 24 voix pour, 2 abstentions (M. Chauvet, M. Boucard).

2017-67/ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE PROJET A L'ASSOCIATION PHOT'IMAGE POUR L'ANNEE 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de projet de 230 € à l'association Phot'image,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé à l'unanimité.

2017-68/ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ADIL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'attribution d'une subvention de 285 € à l'ADIL au titre de l'année 2017,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

adopté à l'unanimité.

2017-69/AVENANT A LA CONVENTION TRIENNALE POUR LE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS PAR NANTES METROPOLE A LA COMMUNE DU PELLERIN

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'avenant à la convention triennale entre Nantes métropole et la commune du Pellerin pour le versement en 2017 du fonds de concours au titre de l'année 2016 lequel d'élève à 8 500 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

adopté à l'unanimité.

2017-70/RIFSEEP : INTEGRATION DES NOUVEAUX GRADES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'application du RIFSEEP aux nouveaux grades présentés ci-dessus,
- de dire que les montants maximum applicables seront ceux définis dans les arrêtés correspondants,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

adopté à l'unanimité.

2017-71/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de créer un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet (31,5/35 h),
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

adopté à l'unanimité.

2017-72/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION DE POSTES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe, emploi permanent à temps complet,
- de créer un poste d'agent de maîtrise, emploi permanent à temps complet,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

adopté à l'unanimité.

2017-73/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSION DE POSTES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la suppression des postes susmentionnés,
- d'approuver le tableau des effectifs joint présenté en séance,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

adopté à l'unanimité.

2017-74/POLE ASSOCIATIF, ARTISTIQUE ET CULTUREL – APPROBATION DU PROJET DEFINITIF – DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le projet du pôle associatif culturel tel que présente au stade de l'avant-projet définitif,
- de solliciter la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé à l'unanimité.

2017-75/CONSULTATION D'ENTREPRISES POUR LA REALISATION DE TRAVAUX RELATIFS A LA CONCEPTION DU POLE ASSOCIATIF, ARTISTIQUE ET CULTUREL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la mise en place de la convention de prêt d'ouvrages sur le jazz entre la commune et l'association « Jazz en Retz »,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

adopté par 22 voix pour, 4 abstentions (Mme Toucane, Mme Bernard, M. Chauvet, M. Boucard).

2017-76/APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DU PELLERIN ET L'ASSOCIATION « JAZZ EN RETZ » POUR LE PRET D'UNE VALISE « JAZZ »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la mise en place de la convention de prêt d'ouvrages sur le jazz entre la commune et l'association « Jazz en Retz »,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

adopté à l'unanimité.

2017-77/DEMANDE DE DEROGATION AUPRES DU DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION ACADEMIQUE POUR AUTORISER DES ADAPTATIONS A L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à solliciter une dérogation auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale pour autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties pendant quatre jours à partir de la rentrée solaire 2018/2019.
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

adopté à l'unanimité.

2017-78/APPROBATION DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2017-2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le projet éducatif de territoire 2017/2020,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

approuvé à l'unanimité.

2017-79/PROJET DE CESSIION FONCIERE DES PARCELLES AM 660 ET AM 661 – SIGNATURE D'UN COMPROMIS DE VENTE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le principe de la cession des parcelles AM 660 et AM 661 à European Homes pour la d'une contenance de 5 668 m² et 150 m² soit un ensemble de 5 818 m²,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer le compromis de vente préalable à la cession et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

adopté par 20 voix pour, 6 contre (M. Labarre, Mme Toucane, M. Chauvet, Mme Falot, Mme Bernard, M. Boucard)

Fait au Pellerin, le 29 septembre 2017

Le Maire,
Benjamin MORIVAL

P. Gavouyère,

N. Lécureuil,

M.C. Curaudeau,

F. Brillaud de Laujardière,

P. Brounais,

A. Fourage,

T. Goupil,

G. Laussucq,

A. Guichard,

H. Breyer-Chiché,

D. Pilard,

B. Kuliberda,

I. Plaineau,

M.C. Guillou,

X. Bardou,

E. Chauvet,

C. Toucane,

E. Labarre